

Conversion en viticulture biologique

Objectifs

Fournir les bases réglementaires, techniques et commerciales nécessaires pour réussir sa conversion en bio

Contenu

L'historique de l'agriculture biologique en France, la réglementation européenne de l'agriculture biologique (règlements CE n°834/2007 et 889/2008), l'évolution de la production et de la consommation bio. Les systèmes d'aides à l'agriculture biologique (CAB, SAB, Aide à la certification etc.).

Les procédures de contrôles et de certification en agriculture biologique. Les applications pratiques des contraintes réglementaires, application sur le terrain.

Dynamique de la viticulture bio (évolution des surfaces, de la consommation). Les marchés du vin bio (marché local, national ou à l'export, les marchés émergents...). Les stratégies de commercialisation, l'évolution des prix de vente, les perspectives pour la filière.

Les techniques de travail du sol, de fertilisation et de maîtrise sanitaire en viticulture biologique.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Viticulteurs bio ou ayant un projet de conversion en Bio adhérent du CIVAM Bio 34

Plus de renseignements

Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta
CS 50023
34875 Lattes Cedex

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

16 déc 2011
09:00 - 17:30 Lycée agricole de Gignac
34150 Gignac

13 janv 2012
09:00 - 17:30 Lycée agricole de Gignac
34150 Gignac

Nicolas Constant : AIVB LR
Pascal Julien : Mas Janiny
Valérie Pladeau : AIVB LR
Philippe Navas : Qualité France (Organisme certificateur)
CIVAM Bio 34 : Johan Crance

Partenaire(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____
